

Rattrapage à Strasbourg ?

Par **laurence**, le **30/07/2007** à **14:13**

Coucou.

J'ai entendu dire (par l'amie d'une amie...enfin vous voyez le genre...) qu'à l'université de strasbourg les semestres ne se compensent pas entre eux et (j'ai été très surprise) qu'il n'y avait pas de rattrapage.

Quelqu'un fréquente ou ayant fréquenté cette université pourrait-il me renseigner?

Merci

[size=92:2hqtbmci]

[color=#3333FF:2hqtbmci]Edit : pas de titres en majuscules - connotation agressive.

Stéphanie[/color:2hqtbmci][[/size:2hqtbmci][[/color]

Par **Xanthus3**, le **31/07/2007** à **10:52**

[quote:21816iyp]'ai entendu dire (par l'amie d'une amie...enfin vous voyez le genre...) qu'à l'université de strasbourg les semestres ne se compensent pas entre eux et (j'ai été très surprise) qu'il n'y avait pas de rattrapage.[/quote:21816iyp]

Je ne suis pas de Strasbourg, mais de Mulhouse.

Toutefois, j'ai entendu la même rumeur, mais de la bouche des mes professeurs, ce qui me fait dire que ce n'en ait pas une.

Par **Morsula**, le **31/07/2007** à **11:45**

Strasbourg est réputée pour [i:2julux25]être sélective[/i:2julux25], à ce qu'on m'a dit ~~roll~~ not found or type unkn

Par **akhela**, le **31/07/2007** à **13:09**

A Strasbourg les semestres ne se compensent pas dans une année et il y a effectivement une suppression déguisée des rattrapages : ainsi les rattrapages de la session de janvier

2007 auront lieu en janvier 2008, juin 2007 en juin 2008, toutefois tu peux t'inscrire dans l'année supérieure si tu as validé au moins un semestre sur les deux (si tu valide un semestre de L1 tu peux t'inscrire en L2 où tu passeras tous les exams de L2 + le semestre de L1 non validé), tu peux continuer à avancer dans tes études tant que tu n'as qu'un seul semestre de retard (si tu plante 2 semestres tu ne peux plus t'inscrire dans l'année supérieur ... ça peut être le premier semestre de L1 et le second de L3 qui t'empêchent de t'inscrire en M1).
Exception à l'absence de compensation : une fois pendant toute ta licence (L1+L2+L3) si tu n'as qu'un seul semestre de retard, tu peux demander soit à la fin de la L2 soit à la fin de la L3, ma compensation globale de tous tes semestres validés avec le semestre non validé qui sera alors définitivement validé (seulement si la compensation donne 10 de moyenne).
Pour finir ce dispositif ne concerne pas les M1.

Par **laurence**, le **01/08/2007** à **21:38**

:))

merci beaucoup pour vos réponses 

Par **Murphys**, le **03/08/2007** à **22:33**

Il y'a eu des négociations entre les élus et le doyen à propos de ces rattrapages. D'après ce qui a été dit à la reunion ouverte au public, à partir de la rentrée, les rattrapages redeviendrait des rattrapages, soit en fin d'année soit juste apres les resultats, avec suppression de la compensation.

Il faudra attendre la rentrée pour en savoir plus.

Par **akhela**, le **03/08/2007** à **23:15**

bof je le croirais quand ce sera fait, on avait déjà essayer de parler avec l'ancienne équipe et également avec le nouveau doyen avant et après son élection ... c'est un con de la pire espèce (il m'a fait regretter Willy ZIMMER en 5 minutes chrono) et à l'époque pour lui (et pour la majorité des profs en conseil) il était hors de question de revenir à de véritables sessions de rattrapages ... par contre la directrice de l'IEJ nous a clairement fait savoir qu'elle souhaitait la suppression pure et simple de tout système de rattrapages ... elle non plus je l'aime pas d'ailleurs et elle le rend bien aux étudiants.

Par **Morsula**, le **04/08/2007** à **00:02**

Je vais faire une réponse légèrement à côté de la plaque, mais je suis dans mon bon droit [i:c7e64dcz]après ce que je viens de lire[/i:c7e64dcz] d'affirmer que je serai plus tranquille à la

fac de droit de Tours qu'à Strasbourg

:D

Image not found or type unknown

Par **akhela**, le **04/08/2007** à **07:15**

dans le même ordre d'idée au niveau des rattrapages tu as Lille et Aix-en-Provence.